



**PLAN D'ACTION
PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER DE SILLERY
RAPPORT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE
DU MARDI 16 NOVEMBRE 2010**

**Rédigé par
M^{me} Valérie Drolet
Conseillère en consultations publiques
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge**

DÉCEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. ÉCONOMIE ET HABITAT	4
2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN	7
3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS	14
4. GESTION DES DÉPLACEMENTS.....	17
5. CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER.....	21

INTRODUCTION

Le plan de quartier est un instrument de planification et de gestion de l'évolution d'un quartier qui permet d'approfondir les orientations de la Ville en matière d'aménagement. Cette évolution peut être d'ordre physique, social, économique ou environnemental. Le plan de quartier permet aussi d'orienter les décisions de l'administration municipale en fonction des intérêts du milieu.

Les principales étapes qui conduisent à l'élaboration du plan directeur du quartier de Sillery, dont le cadre général est établi en partie selon le Guide d'élaboration d'un plan directeur de quartier de la Ville de Québec¹, sont :

1. La présentation de la démarche : consiste à présenter la méthodologie qui sera utilisée lors du processus d'élaboration du plan directeur de quartier;
2. Le portrait actuel du quartier et les enjeux : permettent de dresser un portrait du quartier dans le but d'en dégager les potentiels mais aussi les problématiques; les orientations et les objectifs qui consistent à produire un document d'orientation précisant la vision et les enjeux, de même que les orientations et les objectifs que le conseil de quartier et les citoyens du quartier entendent poursuivre pour améliorer leur qualité de vie;
3. Le plan d'action : représente la concrétisation du plan directeur, en ce sens qu'il indique la liste des projets ou interventions concrètes qui permettent de traduire sur le terrain les orientations et les objectifs du plan directeur;
4. La diffusion, la mise en œuvre et le suivi : consistent à diffuser le plan directeur de quartier auprès des services municipaux concernés, notamment sous la forme de fiches de projet des interventions prioritaires.

Ateliers de discussion : 16 novembre 2010

Après une présentation du projet par M^{me} Christiane Auclair, conseillère en urbanisme, plus de 120 citoyens du quartier ont participé aux ateliers de discussion sur le plan d'action du plan de quartier. Les neuf ateliers étaient animés par des membres du conseil de quartier de Sillery. Au cours de la rencontre, les participants ont pu s'exprimer sur les diverses actions reliées aux cinq thèmes inclus dans le document de consultation. Ce rapport résume les interventions faites lors de la soirée. Vous trouverez les mémoires et documents écrits qui ont été déposés à l'Arrondissement dans le *Recueil des mémoires*.

L'Arrondissement a invité la population du quartier à la consultation publique par le biais d'un avis public distribué de porte en porte. Le document de consultation a été mis à la disposition de la population, sur le site Internet de la Ville et au bureau d'arrondissement, sept jours avant la tenue de la rencontre.

¹ *Plan directeur de quartier, Guide d'élaboration, Ville de Québec, Division de l'Aménagement du territoire, Centre de développement économique et urbain (CDÉU), novembre 2001, 37 pages + annexes et cartes.*

1. ÉCONOMIE ET HABITAT

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPER DES NOYAUX DE SERVICES DE PROXIMITÉ CONVIVIAUX PROPOSANT UNE OFFRE COMMERCIALE DIVERSIFIÉE

Objectif 1.1 : Consolider le développement des commerces et des services sur les artères suivantes : l'avenue Maguire, le côté nord du chemin Saint-Louis, la rue de Bergerville, l'avenue du Chanoine-Morel et la rue Sheppard

Actions	Commentaires des participants
1.1.1 Conserver le zonage commercial pour ce secteur	<p>On cherche à conserver l'échelle humaine de l'avenue Maguire, en misant sur les petits commerces de proximité, intégrés au cadre bâti actuel. Aussi, cela ne doit pas être réalisé au détriment du résidentiel. Certains usages tels que l'hôtellerie n'apparaissent pas intéressants.</p> <p>Il faut penser à conserver un espace adéquat pour la circulation piétonne.</p> <p>Il y a d'autres secteurs à considérer, par exemple, on ne désire pas étendre le zonage commercial à l'îlot Lapointe.</p> <p>On aimerait une meilleure cohabitation pour le secteur de la place de la Falaise (problèmes de bruit et d'odeur).</p> <p>Un groupe propose la formulation suivante : Conserver le zonage commercial pour ce secteur <u>et en limiter l'expansion</u>.</p> <p>On suggère de retirer l'usage de commerce au détail sur le boulevard Laurier, près de l'avenue De Montigny.</p> <p>Plusieurs personnes souhaitent le statu quo.</p>

Objectif 1.2 Améliorer le stationnement pour les commerces

Actions	Commentaires des participants
1.2.1 Réviser les règles de stationnement dans le secteur commercial de l'avenue Maguire	<p>Même s'il manque de stationnement, il ne faut pas en ajouter, de sorte à envahir l'avenue Maguire, et ainsi se retrouver avec une deuxième avenue Cartier. On souligne tout de même certains problèmes pour les résidents du secteur.</p> <p>Il faut s'assurer que les règles sur le stationnement respectent les piétons, les cyclistes et les automobilistes.</p> <p>On doit éviter le débordement sur les rues adjacentes à l'avenue Maguire. La réglementation doit aussi être respectée.</p>
1.2.2 Évaluer la faisabilité de construire un stationnement public sur l'avenue Maguire (souterrain ou couvert) près de la bibliothèque	<p>On propose l'implantation de parcomètres sur l'avenue Maguire et la révision de la limite de temps de stationnement dans les rues adjacentes.</p> <p>Un autre groupe ne partage pas l'idée d'implanter des parcomètres sur l'avenue Maguire. Ces résidents préfèrent augmenter le nombre d'espaces de stationnement, conserver la limite de stationnement à 120 minutes et la faire respecter.</p> <p>1.2.2 Évaluer la faisabilité de Construire un stationnement public sur l'avenue Maguire (souterrain ou couvert) près de la bibliothèque OU assurer la réalisation d'un stationnement à courte échéance.</p> <p>On insiste sur le besoin d'un stationnement <u>public et souterrain</u> sécuritaire. Il ne faut pas utiliser de terrain résidentiel pour la construction du stationnement.</p> <p>On suggère de construire le stationnement souterrain sur le terrain du stationnement public, près de la bibliothèque. Les commerçants pourraient contribuer, lors de nouveaux développements, à son financement.</p> <p>Ajout : Considérer l'implantation d'un stationnement à vélos.</p>

ORIENTATION 2 : FAVORISER UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE LOGEMENTS AFIN DE PERMETTRE UNE PLUS GRANDE MIXITÉ SOCIALE

Objectif 2.1 Contrôler la location de chambres dans les résidences et dans les maisons de chambres

Actions	Commentaires des participants
2.1.1 Développer un guide d'intervention pour les cas de non-conformité dans les résidences où sont offertes des chambres en location	Si le nombre le justifie, pourquoi pas. L'Arrondissement doit commencer par faire appliquer la réglementation en vigueur. Aussi, on aimerait limiter le nombre de logements par résidence. Ce guide doit inclure tout ce qui touche le stationnement. L'Arrondissement doit s'assurer que les chambres respectent les normes sur la sécurité et la salubrité. On aimerait que les moyens soient davantage clarifiés. Certains jugent cette action insuffisante, ils souhaitent la réalisation d'un répertoire.

Objectif 2.2 Favoriser une offre diversifiée de logement

Recommandations du conseil de quartier de Sillery

- Lors de projets de redéveloppement, s'assurer d'offrir une typologie de logements diversifiée pouvant répondre aux besoins de différents groupes dans la population

Objectif 2.3 Favoriser le maintien des aînés dans le quartier

Actions	Commentaires des participants
2.3.2 Mettre en œuvre le projet <i>Ensemble pour le mieux-être des aînés</i>	Objectif 2.2 : Appui à la recommandation du conseil de quartier : <ul style="list-style-type: none">• Lors de projets de redéveloppement s'assurer d'offrir une typologie de logements diversifiée pouvant répondre aux besoins de différents groupes dans la population;• Il faut être prudent avec cette recommandation du conseil de quartier, car elle donne l'impression que l'on approuve la densification (trop vague). Deux groupes n'appuient pas cette recommandation. 2.3.2 : il sera important de faire connaître le plan d'action du projet <i>Ensemble pour le mieux-être des aînés</i> ainsi que les partenaires qui y sont associés. Voici un exemple de mobilier urbain voulu : bancs de parc supplémentaires. Le logement bigénérationnel ne doit pas conduire à des droits acquis qui permettraient par la suite de le convertir en logement normal. Il faut être aussi vigilant sur la coexistence d'un logement bigénérationnel et de maisons de chambre dans la même résidence. On doit avant tout recycler les bâtiments existants avant de construire de nouveaux bâtiments. Aussi, on ne cherche pas nécessairement à retrouver tous les types de logements dans le quartier.

Objectif 2.4 Favoriser le maintien des familles dans le quartier

Actions	Commentaires des participants
2.4.1 Demander à la Commission scolaire des Découvreurs un meilleur accès à ses locaux le soir ou durant l'été	<p>Il est difficile pour certains de comprendre le lien entre l'objectif et l'action proposée. Cette action devrait être inscrite au thème <i>Culture, loisirs et vie de quartier</i>.</p> <p>La Ville doit faire pression sur la Commission scolaire, c'est très important.</p> <p>Il n'y a pas de moyen concret (action) pour la réalisation de cet objectif. On propose les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer les déplacements sécuritaires à pied et à vélo (transport actif);• Limiter la circulation des camions lourds dans les quartiers résidentiels;• Interdire la circulation des autobus dans les quartiers résidentiels, à l'exception des parcours du RTC;• Permettre les maisons en rangée;• Favoriser une mixité dans l'accès à la propriété par des habitations plus abordables;• Assurer une meilleure surveillance des parcs, notamment par une plus grande présence policière et par l'embauche de surveillants de parcs qualifiés;• Mieux entretenir les parcs;• Améliorer la sécurité des enfants en créant un système de corridors protégés;• Réduire la vitesse dans les rues résidentielles (30 km/h);• Augmenter la présence policière;• Maintenir l'offre d'activités sportives.

2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

ORIENTATION 3 : AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

Objectif 3.1 Harmoniser l'architecture des constructions neuves avec le bâti existant

Actions	Commentaires des participants
3.1.1 Réaliser et mettre en ligne un guide architectural pour les propriétaires des résidences unifamiliales désirant agrandir leurs propriétés	<p>Intéressant, mais qui sera responsable de sa mise en œuvre?</p> <p>On propose la production d'un guide vulgarisé, accessible à tous, qui pourrait être réalisé en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université Laval.</p> <p>Il ne faut pas se limiter à un guide, mais adopter une réglementation plus stricte et précise qui respecte l'harmonie architecturale du quartier. On suggère le retour à la réglementation de l'ancienne Ville de Sillery.</p> <p>On appuie la réalisation de ce guide en autant qu'il ne soit pas contraignant. Il faut miser sur des lignes directrices et non sur un modèle « livre de recettes ».</p> <p>On juge cette action insuffisante pour atteindre l'objectif et on propose les moyens suivants : réviser les règles d'obtention de permis de construction et de rénovation, appliquer des normes architecturales pour éviter les <i>monster houses</i>. Plusieurs membres d'un groupe constatent que « certaines rues vieillissent mal » que « c'est le chaos ».</p>

Objectif 3.2 Assurer la pérennité et le bon état des bâtiments d'intérêt patrimonial

Actions	Commentaires des participants
3.2.1 Assurer l'entretien régulier et les rénovations nécessaires aux bâtiments municipaux d'intérêt patrimonial : maison Hamel-Bruneau, maison des Jésuites et Villa Bagatelle	<p>On suggère d'élargir l'action à l'ensemble des sites patrimoniaux (publics et privés).</p>

Objectif 3.3 Assurer le maintien de la qualité du cadre bâti

Actions	Commentaires des participants
3.3.1 Évaluer la possibilité de mettre en ligne le « Guide d'intervention visant la conservation et la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery »	<p>Il est important de respecter l'alignement, la hauteur des bâtiments ainsi que les marges de recul. Il faut miser sur une densité douce.</p> <p>3.3.1 Évaluer la possibilité de mettre en ligne le « Guide d'intervention visant la conservation et la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery ».</p> <p>Il faut le mettre en ligne le plus tôt possible et en faire la promotion.</p>
3.3.2 Évaluer la possibilité de mettre en ligne les fiches identifiant les caractéristiques historiques et architecturales des propriétés ayant une valeur patrimoniale	3.3.2 Évaluer la possibilité de mettre en ligne les fiches identifiant les caractéristiques historiques et architecturales des propriétés ayant une valeur patrimoniale.

ORIENTATION 4 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Objectif 4.1 Valoriser tout le secteur de la côte de Sillery et en faire un lien privilégié avec le littoral et la promenade Samuel-De Champlain

Actions	Commentaires des participants
4.1.1 Réaliser la réfection de la côte de Sillery et aménager des trottoirs adéquats	<p>La sécurité des piétons et des cyclistes est une priorité pour la réalisation de cet objectif.</p> <p>4.1.1 :</p>
4.1.2 Évaluer la possibilité de réaliser un lien mécanique à l'usage des cyclistes entre le haut et le bas de l'escarpement	<p>Une citoyenne suggère la plantation de conifères aux abords du trottoir.</p> <p>On insiste sur le besoin d'accélérer le processus et d'être tenus au courant de son avancement (beaucoup de questions à ce sujet).</p> <p>La Ville devrait doter la côte de trottoirs des deux côtés, car il y a beaucoup de piétons qui utilisent cette côte et ils doivent avoir la priorité.</p> <p>On aimerait profiter des travaux de réfection pour enfouir les fils par la même occasion.</p> <p>On suggère aussi de conserver la largeur actuelle, de sorte que la côte ne devienne pas une autoroute. Il faudrait aussi penser à aménager une piste cyclable.</p>

	<p>4.1.2 :</p> <p>Avant même d'ajouter un lien mécanique, un lien cyclable serait déjà un bon début.</p> <p>On doit évaluer l'augmentation de l'achalandage que créerait l'ajout d'un lien mécanique dans le secteur.</p> <p>Ça semble difficile d'implanter des aménagements sur rue, car c'est très étroit et il y a peu de latitude pour les cyclistes.</p> <p>On propose d'évaluer aussi l'implantation du lien mécanique sur la côte à Gignac.</p> <p>Ce projet semble farfelu, fantaisiste, litigieux et coûteux pour certains participants.</p> <p>On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un concept de mise en valeur et d'aménagement du chemin du Foulon.
--	--

Recommandation du conseil de quartier de Sillery :

- Développer un concept de mise en valeur et d'aménagement du chemin du Foulon.

Objectif 4.2 Réaménager le boulevard Laurier

Actions	Commentaires des participants
4.2.1 Réaliser un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le centre majeur d'activités (CMA) et consulter les citoyens avant son adoption	<p>On demande à la Ville de retirer l'îlot Lapointe du CMA</p> <p>On doit non seulement consulter mais aussi impliquer les citoyens en amont du processus.</p> <p>Le zonage commercial doit favoriser les commerces de proximité dans l'îlot Lapointe et l'usage résidentiel doit aussi être permis au rez-de-chaussée.</p> <p>On donne un appui aux recommandations du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure dans le PPU l'aménagement d'une voie cyclable longeant le boulevard Laurier et y prévoir la plantation d'arbres. • Préserver la vocation résidentielle de l'îlot Lapointe en graduant la hauteur des bâtiments vers le boulevard Laurier de façon à intégrer harmonieusement la zone résidentielle située au sud de l'îlot Lapointe.

Recommandations du conseil de quartier de Sillery :

- Inclure dans le PPU l'aménagement d'une voie cyclable longeant le boulevard Laurier et y prévoir la plantation d'arbres.
- Préserver la vocation résidentielle de l'îlot Lapointe en graduant la hauteur des bâtiments vers le boulevard Laurier de façon à intégrer harmonieusement la zone résidentielle située au sud de l'îlot Lapointe.

Objectif 4.3 Mettre en valeur les attraits touristiques et patrimoniaux

Actions	Commentaires des participants
4.3.1 Améliorer la diffusion de l'information concernant l'histoire de l'arrondissement, des bâtiments et des lieux d'intérêt patrimoniaux	4.3.2 : Il s'agit d'un partenariat qui devrait être obligatoire.
4.3.2 Soutenir les projets de mise en valeur du patrimoine du quartier (circuits patrimoniaux, dépliants, chroniques dans les journaux, expositions dans les écoles, visites de sites, etc.)	On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier : <ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître le chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel.

Recommandation du conseil de quartier de Sillery :

- Faire reconnaître le chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel.

Objectif 4.4 Améliorer la signalisation touristique et historique

Actions	Commentaires des participants
4.4.1 Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour l'arrondissement historique de Sillery	On souligne l'importance de prendre en compte les coûts liés à ces actions versus les objectifs qui pourraient être atteints. 4.4.1 Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour l'arrondissement historique de Sillery.
4.4.2 Évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le secteur historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité	4.4.2 Évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le secteur historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité.
4.4.3 Compléter le réseau de panneaux et de plaques commémoratives (épigraphes) à caractère historique et patrimonial dans l'ensemble du quartier (noms de rues, de lieux et de personnages marquants)	4.4.3 : On ne doit pas oublier de souligner le passé récent, par exemple, la rue du parc de la Falaise et M. Léon Dion.

Objectif 4.5 Mettre en valeur le paysage fluvial et assurer un accès public au littoral et au promontoire du littoral ouest, dans le respect des résidants du secteur

Actions	Commentaires des participants
4.5.1 Prendre en compte les perspectives visuelles pour l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme pour l'arrondissement historique	<p>On souligne que la promenade Samuel-De Champlain est déjà un bon gain pour le quartier. On a des questionnements en ce qui concerne le tracé du circuit sur le promontoire; on ne souhaite pas davantage de tracas pour les propriétaires en place, ni d'expropriations.</p> <p>On propose d'évaluer et d'encadrer l'impact de l'achalandage du sentier, notamment en ce qui concerne la circulation automobile et les conséquences du stationnement des véhicules des promeneurs. On suggère aussi d'inclure une démarcation (protection) des terrains publics/privés afin de préserver la propriété de chacun.</p> <p>On suggère de remplacer « Prendre en compte » par « Respecter ».</p> <p>Il est très important de cesser de « massacrer » ce coin.</p>

ORIENTATION 5 : ENCADRER L'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX ET PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES DU QUARTIER

Objectif 5.1 Encadrer la reconversion et la mise en valeur des grands ensembles

Actions	Commentaires des participants
<p>5.1.1 Adopter un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour l'arrondissement historique de Sillery</p>	<p>Ajout : Que la Ville de Québec s'approprie le cadre de gestion du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'arrondissement historique de Sillery.</p> <p>Ajout : Que la Ville de Québec s'investisse dans la protection de l'arrondissement historique de Sillery et la mise en valeur de son patrimoine exceptionnel.</p> <p>On donne un appui aux recommandations du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter l'implantation et les aménagements des grandes propriétés comme le recul des cours, la présence des grands parterres paysagers et des allées champêtres, le dégagement entre les bâtiments, l'absence de grands stationnements extérieurs. • Respecter les caractéristiques architecturales lors de rénovation. • Réduire l'impact des écarts de gabarits entre bâtiments voisins et respecter la hauteur existante lors d'agrandissement. • Conserver un accès public en bordure de la falaise pour l'aménagement d'un sentier pédestre. <p>On souligne l'importance d'une consultation publique tenue en amont du processus.</p>

Recommandations du conseil de quartier de Sillery concernant l'adoption d'un PPU pour l'arrondissement historique de Sillery :

- Respecter l'implantation et les aménagements des grandes propriétés comme le recul des cours, la présence des grands parterres paysagers et des allées champêtres, le dégagement entre les bâtiments, l'absence de grands stationnements extérieurs.
- Respecter les caractéristiques architecturales lors de rénovation.
- Réduire l'impact des écarts de gabarits entre bâtiments voisins et respecter la hauteur existante lors d'agrandissement.
- Conserver un accès public en bordure de la falaise pour l'aménagement d'un sentier pédestre.

Objectif 5.3 Évaluer l'impact d'une augmentation de la densité sur la circulation automobile, sur la desserte des services publics et sur le développement commercial

Actions	Commentaires des participants
5.3.1 Dans le cadre de l'élaboration des PPU pour le CMA et pour l'arrondissement historique de Sillery, réaliser une étude d'impact sur le quartier de Sillery (circulation, infrastructures)	<p>On souhaite qu'une telle étude soit aussi réalisée pour le secteur Saint-Yves.</p> <p>On souligne qu'il y a déjà des problèmes de congestion automobile, avant même que le développement soit commencé.</p> <p>Il s'agit d'une action jugée très importante mais qui doit avoir un suivi et une prise de décision selon les résultats de cette étude.</p> <p>Ajout : Consolider le développement du boulevard Laurier avec le maintien de la qualité de vie des résidants du secteur Saint-Yves.</p>

Objectif 5.4 Protéger les paysages d'intérêt

Actions	Commentaires des participants
5.4. Prendre en compte les perspectives visuelles pour l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme pour l'arrondissement historique	<p>Ceci doit comprendre les propriétés situées sur le chemin Saint-Louis.</p> <p>Une autre action jugée très importante. On souligne que ce secteur ne doit pas devenir « le terrain de jeu de promoteurs peu scrupuleux ».</p>

Objectif 5.5 Préserver les aspects de la trame urbaine qui ont une valeur patrimoniale (ex. : chemin Saint-Louis et les limites historiques des grands domaines)

Actions	Commentaires des participants
5.5.1 Identifier les endroits propices et mettre en valeur, par des aménagements paysagers, la signalisation identifiant le chemin Saint-Louis comme chemin du Roy	<p>Ceci ne doit pas créer de problèmes supplémentaires.</p> <p>On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classer le chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel

Recommandation du conseil de quartier de Sillery :

- Classer le chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel.

3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

ORIENTATION 6 : PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES ARBRES ET LA FORÊT URBAINE

Objectif 6.1 Protéger, consolider le couvert végétal et assurer sa régénération

Actions	Commentaires des participants
6.1.1 Mettre à jour l'inventaire des arbres remarquables du quartier	On suggère de reboiser les parcs où il y a beaucoup d'arbres vieillissants et d'obliger la plantation d'arbres lorsqu'il y a une construction (remplacer les arbres abattus). On cite l'exemple de l'avenue De Montigny où la Ville a réalisé des travaux dernièrement.
6.1.3 Poursuivre le programme de distribution d'arbres à la population	On doit éviter à tout prix la création d'îlots de chaleur dans le quartier. Quelques personnes proposent de ne pas poursuivre la distribution d'arbres à chaque année afin de conserver les gros arbres (essences) que l'on a actuellement sur les terrains. On devrait effectuer une meilleure promotion de la distribution annuelle auprès de la population et on mentionne que cette activité est moins accessible qu'auparavant (plus loin). Aussi, la Ville devrait faire sa part en plantant plus d'arbres, en augmentant les amendes à la suite de coupe illégale et en remplaçant les arbres coupés dans les parcs. De plus, on devrait inciter les propriétaires à choisir les haies au lieu de clôtures.

Objectif 6.2 Sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal et des arbres

Actions	Commentaires des participants
6.2.1 Analyser des propositions de développement d'outils de promotion et de sensibilisation visant la préservation et la plantation des arbres provenant d'organismes du milieu et supporter leurs actions le cas échéant	On souhaite que la Ville soit plus stricte pour la coupe d'arbres. Le libellé de cette action est trop hermétique, il utilise un vocabulaire vide et technocratique.

ORIENTATION 7 : MAINTENIR LE NOMBRE DE PARCS ET LEURS VOCATIONS ACTUELLES

Objectif 7.1 Maintenir le nombre de parcs et leur accorder des vocations spécifiques

Actions	Commentaires des participants
7.1.1 Maintenir la vocation actuelle des parcs dans la mesure où l'achalandage le justifie	<p>7.1.1 Maintenir la vocation actuelle des parcs dans la mesure où l'achalandage le justifie.</p> <p>On souhaite maintenir l'intégrité des parcs (dimension, superficie, etc.) et les améliorer s'il y a lieu.</p> <p>Les parcs sont très importants, notamment pour les jeunes familles (lien avec objectif 2.4).</p> <p>On souhaite aussi conserver le jardin communautaire de Sillery situé entre l'aréna Jacques-Côté et le CPE. La Ville pourrait acquérir le terrain afin d'assurer la pérennité du jardin.</p> <p>Les parcs doivent être mieux entretenus. On pourrait faire appel à la communauté, au besoin, pour l'entretien des parcs (ex. : corvées saisonnières).</p> <p>On se questionne sur la méthode utilisée pour calculer l'achalandage ainsi que sa définition.</p> <p>On suggère la création d'une vignette de stationnement pour les utilisateurs des parcs (réglementation sur le stationnement sur rue souvent contraignante).</p>

Objectif 7.2 Maintenir la propreté des parcs et s'assurer du bon état du couvert végétal

Actions	Commentaires des participants
7.2.2 Ajouter du mobilier urbain dans les lieux publics (poubelles-bancs)	<p>7.2.2 :</p> <p>On se doit d'être vigilant, car plus on ajoute de mobilier, plus il y a de graffitis. Il faut trouver une solution à ce problème.</p> <p>On souhaite l'ajout de bacs de recyclage dans les parcs et sur certaines artères, plus particulièrement sur l'avenue Maguire.</p>
7.2.4 Procéder régulièrement à l'élimination des graffitis	<p>On mentionne l'importance des piscines extérieures pour la population; on aimerait qu'elles soient mieux entretenues et ouvertes plus longtemps.</p>
7.2.5 Assurer l'entretien régulier des équipements récréatifs	<p>On donne un appui aux recommandations du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none">• Vidanger les poubelles plus souvent;• Maintenir les poubelles en place durant l'hiver et les vidanger.

- Recommandations du conseil de quartier de Sillery :
- Vidanger les poubelles plus souvent;
- Maintenir les poubelles en place durant l'hiver et les vidanger.

Objectif 7.3 Aménager de nouveaux lieux naturels : Promenade de la falaise de Sillery

Actions	Commentaires des participants
7.3.1 Aménager un sentier pédestre le long de la falaise de Sillery entre le parc du Bois-de-Coulonge et l'avenue du Parc-Beauvoir	<p>On aimerait connaître le tracé plus en détails, car il y a certains bémols à la réalisation de ce projet. Dans un premier temps, on croit que le parcours entre l'église St. Michael et l'avenue du Parc-Beauvoir est intéressant. Il faut préserver les propriétés privées.</p> <p>On aimerait que le sentier inclus les espaces verts des communautés religieuses. Un parc à géométrie variable serait intéressant dans le but de protéger les grands domaines de Sillery.</p>

ORIENTATION 8 : ATTÉNUER LE BRUIT, LES ODEURS ET L'ÉCLAIRAGE

Objectif 8.1 Prévoir des mesures de mitigation afin de diminuer le bruit, les odeurs et l'éclairage intensif

Actions	Commentaires des participants
8.1.1 Évaluer la possibilité d'améliorer la réglementation et le mode de contrôle des équipements extérieurs de climatisation et de ventilation	<p>8.1.1 Évaluer la possibilité d'améliorer la réglementation et le mode de contrôle des équipements extérieurs de climatisation et de ventilation.</p> <p>On souligne les exemples de l'édifice de la RAMQ et de certains parcs de la Ville.</p>
8.1.2 Évaluer la possibilité d'améliorer la réglementation concernant les problématiques liées aux odeurs ou à l'éclairage intensif (ex. : bâtiments commerciaux)	<p>8.1.2 Évaluer la possibilité d'améliorer la réglementation concernant les problématiques liées aux odeurs ou à l'éclairage intensif (ex. : bâtiments commerciaux).</p> <p>Il est nécessaire d'améliorer et de faire respecter la réglementation.</p>

4. GESTION DES DÉPLACEMENTS

ORIENTATION 9 : ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, PIÉTONNIÈRES ET CYCLABLES EXISTANTES

Recommandation du conseil de quartier de Sillery

- Poursuivre l'entretien des voies de circulation existantes.

ORIENTATION 10 : AMÉLIORER LA GESTION DES DÉPLACEMENTS

Objectif 10.1 Améliorer la gestion de la circulation piétonnière

Actions	Commentaires des participants
10.1.1 Évaluer la possibilité d'aménager un réseau utilitaire et récréatif de voies piétonnières relié aux réseaux de la ville	<p>On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier (orientation 9) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'entretien des voies de circulation existantes (recommandation du conseil de quartier). <p>Ajout : Intégrer le plan de déplacements préparé par l'école Saint-Michel.</p>
10.1.2 Évaluer la possibilité d'aménager un trottoir continu au sud du chemin Saint-Louis	<p>On propose d'implanter un éclairage directionnel et fonctionnel pour les trottoirs. Le mobilier urbain aurait avantage à être harmonisé. On suggère à la Ville d'envisager les rues à sens uniques dans le quartier.</p>
10.1.3 Évaluer la possibilité d'aménager une intersection sécuritaire pour les piétons au croisement du chemin Saint-Louis et du boulevard Laurier	<p>10.1.1 Évaluer la possibilité d'aménager un réseau utilitaire et récréatif de voies piétonnières relié aux réseaux de la ville. On désire assurer une circulation sécuritaire des piétons et des cyclistes dans le quartier. On souligne le manque de continuité entre les trottoirs et/ou les pistes cyclables, et ce, pas seulement sur le chemin Saint-Louis.</p> <p>10.1.2 Évaluer la possibilité d'aménager un trottoir continu au sud du chemin Saint-Louis. On suggère l'aménagement d'un trottoir devant la maison Hamel-Bruneau. On propose l'ajout d'un trottoir sur le chemin Saint-Louis, du côté nord, dans le secteur Saint-Yves.</p>
10.1.4 Dénéiger les sentiers piétonniers afin d'en maximiser l'utilisation en conformité avec la politique de déneigement	<p>10.1.3 Évaluer la possibilité d'aménager une intersection sécuritaire pour les piétons au croisement du chemin Saint-Louis et du boulevard Laurier.</p>
10.1.5 Évaluer la possibilité d'aménager de façon sécuritaire la traverse piétonnière du boulevard Laurier entre le pavillon Ernest-Lemieux et le Petit boulevard Laurier	<p>10.1.5 : Cette action n'apparaît pas pertinente, il faudrait plutôt déplacer les arrêts d'autobus. Si elle est retenue, il faudrait néanmoins retirer « Évaluer la possibilité », car ce n'est pas une formulation très proactive. On souhaite que les grands axes de transport soient déneigés en priorité. On souligne qu'il faille passer à l'action : aménager des corridors protégés, délimiter la chaussée lors de l'absence de trottoir, diminuer la vitesse dans les rues résidentielles et ajouter des dos d'âne. Ajout : Ponctuer le boulevard Laurier de bancs braseros pour encourager la marche entre la colline parlementaire et le centre majeur d'activités de Sainte-Foy.</p>

Objectif 10.3 Améliorer la gestion de la circulation cyclable

Actions	Commentaires des participants
10.3.1 Mettre en œuvre le Plan directeur du réseau cyclable de la Ville pour le quartier	<p>On désire que la période où les pistes cyclables sont entretenues soit allongée.</p> <p>On aimerait que la Ville aménage un boulevard pour les vélos (<i>bike boulevard</i>) sur le chemin Saint-Louis.</p> <p>On suggère l'ajout d'une piste cyclable sur les rues Corrigan et du Père-Jamet.</p> <p>On donne un appui aux recommandations suivantes du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolonger le réseau sur la Grande Allée; • Créer des liens nord-sud via les côtes Ross et de Sillery; • Aménager un lien cyclable entre le parc du Bois-de-Coulonge et les plaines d'Abraham (ne fait pas l'unanimité); • Privilégier l'aménagement de bandes cyclables protégées et réévaluer la largeur des bandes existantes; • Ajout : Planter un corridor protégé pour les vélos et les piétons menant à l'église et à l'école Saint-Yves à partir des extrémités du quartier. <p>Un groupe mentionne qu'il est difficile de se prononcer sur ce point puisqu'ils ne sont pas assez au fait du plan directeur du réseau cyclable.</p>
10.3.2 Retracer la bande cyclable sur le chemin Saint-Louis afin d'en assurer une largeur uniforme	<p>On suggère d'élargir la bande cyclable afin que ce soit uniforme partout.</p> <p>On ne voit pas l'aspect « sécurité » dans le libellé de cette action.</p> <p>On juge qu'il s'agit d'une action urgente.</p> <p>On aimerait avoir plus de précisions sur la largeur à laquelle on fait référence.</p>
10.3.3 Nettoyer régulièrement la bande cyclable sur le chemin Saint-Louis	<p>Le pavage aurait aussi besoin d'être refait à plusieurs endroits.</p>

Recommandations du conseil de quartier pour la révision du plan du réseau cyclable de la Ville :

- Prolonger le réseau sur la Grande Allée;
- Créer des liens nord-sud via les côtes Ross et de Sillery;
- Aménager un lien cyclable entre le parc du Bois-de-Coulonge et les plaines d'Abraham;
- Privilégier l'aménagement de bandes cyclables protégées et réévaluer la largeur des bandes existantes.

Actions	Commentaires des participants
10.3.3 S'associer avec les organismes du milieu et sensibiliser les automobilistes à la présence et la sécurité des cyclistes dans le quartier	<p>On doit miser sur une sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés; piétons, cyclistes et automobilistes.</p> <p>On considère que cette action est molle et insuffisante.</p> <p>On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier (objectif 10.4) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec la Commission des champs de bataille nationaux l'ouverture et l'entretien de la côte Gilmour à l'année. <p>Un atelier émet des réserves face à cette recommandation : on pense que la sécurité des automobilistes ne serait pas assurée.</p>

Objectif 10.4 Améliorer la fluidité de la circulation sur le chemin Saint-Louis et la côte de Sillery

Recommandation du conseil de quartier de Sillery :

- Négocier avec la Commission des champs de bataille nationaux l'ouverture et l'entretien de la côte Gilmour à l'année.

Objectif 10.5 Mieux gérer l'utilisation des stationnements sur rue

Actions	Commentaires des participants
10.5.1 Poursuivre le contrôle du stationnement sur rue	10.5.1 : Remplacer « Poursuivre » par « Améliorer ». On suggère de revenir à la réglementation qui arrêtaient les interdictions de stationner à 18 h plutôt que 20 h.

Objectif 10.6 Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels

Actions	Commentaires des participants
10.6.1 Suivre l'évolution des mesures pour dissuader la circulation de transit dans le secteur Saint-Yves	Ajout : Privilégier la circulation à sens unique pour contrôler la circulation de transit et de réduire la vitesse permise dans les rues qui sont utilisées principalement par les piétons.
10.6.2 Évaluer les mesures à mettre en place pour dissuader la circulation de transit sur la rue Marie-Victorin et sur les avenues des Gouverneurs et Charles-Fitzpatrick	10.6.1 : On doit assurer une présence policière pour que la réglementation soit mise en application, notamment l'interdiction de virage sur les rues perpendiculaires au chemin Saint-Louis dans le secteur Saint-Yves (heures de pointe). D'autres mesures additionnelles auront à être mises en place. Les citoyens aimeraient connaître les critères d'évaluation de la Ville et être impliqués dans le suivi. Un groupe propose la formulation suivante : Augmenter les mesures pour dissuader la circulation de transit. On propose de retirer le mot « Évaluer » de l'action.
10.6.3 Assurer le respect des limites de vitesse par une présence policière dans le cadre du projet <i>Je prends le temps de ralentir</i>	Un citoyen propose l'action suivante : Remplacer l'entrave temporaire qui coupe la rue Gregg en deux durant 168 heures par semaine par une entrave amovible qui ne serait en fonction qu'une douzaine d'heures par semaine à l'heure de pointe de fin de journée (photos disponibles dans le recueil des mémoires). 10.6.2 : On propose les moyens suivants : dos d'âne allongés, des radars-photos, harmonisation de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles, ajout de trottoirs, obtenir une meilleure signalisation et des bornes sur rue. Les secteurs des écoles Montessori, Vision, Saint-Jean-Berghmans et Jésus-Marie devraient être ajoutés à cette liste. Un groupe propose la formulation suivante : Mettre en œuvre des mécanismes pour dissuader la circulation. Remplacer « Évaluer les mesures à mettre en place » par « Mettre en place des mesures ».
	10.6.3 : Pas seulement dans le cadre du projet <i>Je prends le temps de ralentir</i> .

Objectif 10.7 Améliorer la desserte et le confort du transport en commun

Actions	Commentaires des participants
10.7.1 Améliorer la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels	<p>10.7.1 :</p> <p>On souhaite des parcours qui permettent aux citoyens du quartier de se rendre vers Lebourgneuf, la colline parlementaire, etc.</p> <p>On donne un appui à la recommandation du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter un type d'écolobus pour desservir les principaux pôles d'activités de l'arrondissement.
10.7.2 Évaluer la construction des trottoirs aux arrêts d'autobus les plus achalandés et installer des abribus aux endroits appropriés, ex : sur le chemin Saint-Louis en face des Pères-Maristes	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier émet des réserves quant à la viabilité de cette recommandation. • Un écolobus (ou petite navette) pourrait desservir le secteur de la côte à Gignac, le chemin du Foulon et le chemin Saint-Louis. Ce véhicule pourrait être équipé d'un support à vélos. <p>10.7.2 : Remplacer « Évaluer la construction » par « Construire ».</p> <p>Le temps des évaluations est terminé, la situation près de l'école des Pères-Maristes parle d'elle-même.</p> <p>On aimerait qu'une soirée complète soit dédiée à une consultation publique portant sur les déplacements.</p>

Recommandation du conseil de quartier de Sillery

- Implanter un type d'écolobus pour desservir les principaux pôles d'activités de l'arrondissement.

5. CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER

ORIENTATION 11 : DIVERSIFIER ET PROMOUVOIR L'OFFRE D'ACTIVITÉS DE LOISIRS, DE SPORTS ET DE CULTURE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

Objectif 11.1 Connaître les besoins de la population en matière de sports, de loisirs et de culture

Actions	Commentaires des participants
11.1.1 Actualiser le portrait de la population et de ses besoins en sports, loisirs et culture	<p>On mentionne l'importance de connaître les besoins de la population.</p> <p>On souhaite le maintien à tout prix du jardin communautaire près de l'aréna Jacques-Côté.</p> <p>La Ville doit offrir des activités qui permettent le maintien d'un bon achalandage.</p>
11.1.2 Évaluer l'achalandage des équipements récréatifs	<p>Les patinoires devraient être mieux déneigées; ceci aurait pour effet d'augmenter l'achalandage.</p> <p>Une citoyenne propose de réaménager le parc De Lotbinière, notamment avec l'ajout d'un module de jeux pour les 0-3 ans (type jambette à l'exemple de celui au parc Aquarium). Plusieurs jeunes familles habitent à proximité de ce parc.</p> <p>Un citoyen suggère l'ajout de jeux d'eau au parc de la Falaise. Il souligne l'exemple d'un parc dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces à Montréal où les jeux sont actionnés à l'aide d'une borne métallique et s'arrêtent après deux minutes.</p> <p>11.1.2 : Maximiser et promouvoir l'utilisation des équipements sportifs.</p> <p>On suggère à l'Arrondissement de diffuser les statistiques d'achalandage de sorte que l'on ait tous la même information. Celles-ci doivent être évaluées en fonction du secteur.</p> <p>Les citoyens aimeraient connaître la méthode de l'évaluation de l'achalandage. Ils craignent que cette évaluation se fasse à l'avantage de la Ville qui veut couper des dépenses, alors que le citoyen paie toujours plus de taxes.</p> <p>On doit aussi tenir compte du rajeunissement de la population dans Saint-Yves et Sillery.</p>

Objectif 11.2 Planifier l'entretien et la réfection ou le renouvellement des équipements sportifs, récréatifs et culturels

Actions	Commentaires des participants
11.2.1 Assurer le maintien des programmes d'entretien et de mise à niveau des infrastructures aux normes	<p>On aimerait que le caractère hivernal soit davantage valorisé dans les activités de l'Arrondissement, particulièrement dans les parcs.</p> <p>On souligne que la pertinence de rénover un parc n'a pas à être démontrée : Sillery se distingue par ses espaces verts et cela doit rester, surtout si on veut accueillir des jeunes familles.</p>
11.2.2 Évaluer la pertinence de rénover les parcs du Buisson et Saint-Michel en tenant compte de l'achalandage et des priorités municipales	<p>On suggère l'ajout de jeux d'eau au parc de la Falaise.</p> <p>11.2.2 Évaluer la pertinence de rénover les parcs du Buisson et Saint-Michel en tenant compte de l'achalandage et des priorités municipales.</p>

<p>11.2.3 Évaluer la pertinence de maintenir le chalet au parc du Buisson en tenant compte de l'achalandage et des priorités municipales</p>	<p>On ajoute « Rénover et entretenir adéquatement » ainsi que le « parc Saint-Yves » à cette action. On propose d'ajouter le parc Saint-Charles-Garnier à cette action. Le terrain de soccer du parc du Buisson a besoin d'être remis en ordre afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.</p> <p>11.2.3 Évaluer la pertinence de maintenir le chalet au parc du Buisson en tenant compte de l'achalandage et des priorités municipales. On ajoute « Rénover et entretenir ». On donne un appui aux recommandations du conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la vocation du parc du Buisson et rénover le chalet de service; l'entretenir par la suite. • Maintenir la vocation du parc Saint-Michel et le rénover. • Conserver l'aréna Jacques-Coté et le rénover. <p>On souhaite conserver l'ensemble des parcs du quartier, ils sont tous nécessaires. L'achalandage est tributaire de la qualité des aménagements, notamment le chalet de services et l'animation des lieux. Aussi, on ajoute que le budget est disponible pour ce parc. Le parc du Buisson est le seul endroit où on peut patiner (patin libre) et le chalet de service (vestiaire) est essentiel. Puisqu'il y a des problèmes de circulation en périphérie de l'aréna Jacques-Côté, on propose de le déménager sur le chemin du Foulon (pied de la côte) et de requalifier son site actuel. Si un tel projet se réalisait, il serait nécessaire de construire le nouvel aréna avant de détruire le bâtiment actuel.</p>
<p>11.2.4 Animer le parc du Bois-de-Coulange avec le souci de protection environnementale et de respect du voisinage</p>	<p>On souligne que la vocation du Bois-de-Coulange est l'horticulture. Il est primordial de protéger le voisinage, de ne pas créer d'événements bruyants et de conserver la mission du parc. Les résidants sont fatigués de cette manie de vouloir toujours tout animer. Les résidants du secteur souhaitent que l'on respecte la quiétude du parc et que l'on mise sur les aspects éducatif et horticole. Des activités ponctuelles, à caractère familial sont aussi intéressantes, par exemple, la cabane à sucre. Cette nécessité est questionnée par plusieurs participants. On devrait miser sur des activités qui se déroulent en journée et de type familial. Ce point devrait être discuté dans le cadre d'un atelier dédié uniquement à cette question.</p>

Recommandation du conseil de quartier de Sillery :

- Maintenir la vocation du parc du Buisson et rénover le chalet de service et l'entretenir par la suite;
- Maintenir la vocation du parc Saint-Michel et le rénover;
- Conserver l'aréna Jacques-Coté et le rénover.

Objectif 11.3 Réviser l'offre d'activités en fonction des besoins des usagers

Actions	Commentaires des participants
11.3.1 Bonifier l'offre de service en fonction des besoins exprimés dans l'enquête sur les besoins des citoyens	<p>Toutes ces actions doivent tenir compte des différents horaires et réalités des familles du quartier; on ne doit pas planifier l'offre de loisirs seulement en fonction des besoins des gens qui travaillent de 9 h à 17 h.</p> <p>11.3.1 : L'enquête devra être effectuée de façon périodique (ex. : à chaque 3 ou 5 ans).</p>
11.3.2 Inviter le milieu scolaire à rendre davantage disponibles les plateaux récréatifs, de jour sur semaine	<p>11.3.2 : Remplacer « Inviter » par « Faire pression sur le milieu scolaire ». Un groupe précise que cette action est liée à la période estivale.</p>
11.3.3 Réévaluer les périodes d'ouverture de la bibliothèque Charles-H.-Blais en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales en la matière	<p>11.3.3 : Évaluer à la hausse et non à la baisse. On propose entre autres d'ouvrir la bibliothèque au moins un midi par semaine.</p>
11.3.4 Évaluer la pertinence d'augmenter le nombre d'activités à la bibliothèque Charles-H.-Blais en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales	<p>11.3.4 Évaluer la pertinence d'augmenter le nombre d'activités à la bibliothèque Charles-H.-Blais en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales. On suggère davantage de conférences les soirs et les fins de semaine afin de permettre aux travailleurs d'y participer.</p> <p>11.3.4 Évaluer la pertinence d'augmenter le nombre d'activités à la bibliothèque Charles-H.-Blais en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales.</p>
11.3.5 Améliorer la promotion de l'offre des activités culturelles	<p>On aimerait plus d'activités le soir, l'été. Les bibliothèques Gabrielle-Roy et des Jésuites (quartier Saint-Sacrement) sont de bons exemples pour s'inspirer.</p>
11.3.6 Évaluer la pertinence de prolonger la période d'ouverture des piscines en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales	<p>11.3.6 : Évaluer la pertinence de prolonger la période d'ouverture des piscines en tenant compte de l'achalandage et des orientations municipales. On souligne le besoin d'être flexible lors d'événements particuliers tels les canicules. On doit rester vigilant de sorte à assurer une excellente qualité de l'eau.</p>

ORIENTATION 12 : MAINTENIR LES ÉCHANGES ENTRE LES ORGANISMES DU MILIEU ET LA VILLE

Objectifs 12.1 Créer un organisme de loisirs

Actions	Commentaires des participants
12.1.1 Favoriser la création d'un organisme de loisirs pour le quartier de Sillery	On ne comprend pas le but de cet action, on n'en voit pas la nécessité. On ne désire pas la mise en place d'un tel organisme, notamment en raison des frais supplémentaires que cela implique. On ne pense pas que l'offre d'activités sera bonifiée. Cette action demande à être évaluée dans un premier temps. Un groupe propose de remplacer « Favoriser la création » par « Créer ».

Objectif 12.3 Soutenir les organismes du milieu

Actions	Commentaires des participants
12.3.1 Continuer de reconnaître et de soutenir les organismes qui assurent une prise en charge de l'offre de services en matière d'activités physiques, sportives, de plein air et culturelles	On ne comprend pas pourquoi il y a des cours pour les jeunes qui disparaissent et que le centre communautaire Noël-Brulart se transforme en « centre de petits vieux ».
12.3.2 Permettre les inscriptions en ligne pour les différentes activités de loisirs	

Objectif 12.4 Faire circuler l'information

Actions	Commentaires des participants
12.4.1 Implanter une colonne Morris pour l'affichage sur l'avenue Maguire	On suggère un écran avec message variable : apporte plus de flexibilité.

Objectif 12.2 Favoriser une meilleure concertation dans le milieu

Objectif 12.5 Mobiliser le milieu pour résoudre les problèmes identifiés

Actions	Commentaires des participants
12.5.1 Le conseil de quartier invite les organismes du milieu à venir présenter leur plan d'action lors d'une séance publique	Lors des consultations publiques, les documents de consultation devraient être mis en ligne dès que l'avis public est distribué aux résidants concernés.

Commentaires supplémentaires :

Les citoyens aimeraient connaître les coûts des actions proposées ainsi que ceux des suggestions émises. On pourrait par la suite, à la lumière de cette information, identifier les priorités.